



# Boulang(er)ère

OBSERVATOIRE des MÉTIERS

Code ROME : D1102 Boulangerie-viennoiserie

de l'alimentation en détail



Le/la boulang(er)ère fabrique du pain courant et des pains spéciaux (complet, au son, au seigle, sans gluten...) ainsi que des viennoiseries, dans le respect des règles d'hygiène, de traçabilité, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Il/elle peut également préparer des produits traiteurs tels que les quiches ou les pizzas.

Il/elle contribue à la mise en valeur des produits finis et renseigne le personnel de vente, participant ainsi à l'acte de vente.

## Activités professionnelles

Tous les professionnels exerçant ce métier ne réalisent pas systématiquement toutes les activités ci-dessous. Certaines peuvent en effet être confiées à d'autres professionnels, en fonction de l'organisation et de la taille de l'entreprise et du niveau de responsabilité du poste.

- Réception, contrôle et stockage des matières et marchandises
- Préparation et organisation de son activité
- Fabrication des produits de boulangerie dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Conditionnement, présentation et mise en valeur des produits de boulangerie
- Entretien et nettoyage des locaux, du matériel et du poste de travail
- Communication avec l'équipe de vente et l'équipe du laboratoire



### Activités « à la carte »

- Fabrication de produits traiteurs chauds et froids dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Préparation de la vente itinérante : chargement et déchargement du véhicule et mise en place des produits
- Mise en valeur des produits en point de vente
- Conseil aux clients et vente des produits
- Mise au point de nouveaux produits, de nouvelles recettes et des procédés associés

## Blocs de compétences et compétences

### Réception, contrôle et stockage des matières et marchandises

- Réceptionner les produits, matières et consommables dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Contrôler la conformité des matières et marchandises et leur traçabilité
- Identifier les non-conformités et prendre les mesures adaptées selon les règles en vigueur (refus de la marchandise, alerte de la personne compétente...)
- Organiser le stockage des produits en fonction de l'espace disponible, de la nature des produits et de la rotation des stocks
- Apprécier les conditions de stockage des produits et consommables au regard des consignes et de la réglementation en vigueur
- Réaliser, en collaboration avec les membres de l'équipe, des inventaires réguliers et rechercher les causes des écarts

### Préparation et organisation de son activité

- Identifier, préparer et revêtir les équipements de protection individuelle
- Contrôler l'outillage, le matériel, les locaux, le poste de travail
- Organiser son poste de travail et mettre en place les équipements nécessaires à l'activité (paramétrer les fours...)
- Vérifier la disponibilité des matières premières et des consommables nécessaires à la réalisation de la production
- Anticiper les temps de préparation, de fabrication des produits, de rangement, de nettoyage afin de respecter le planning
- Utiliser les outils informatiques et logiciels de l'entreprise

### Conditions d'exercice et spécificités

Le/la boulang(er)ère exerce son activité au sein d'un laboratoire rattaché à un ou plusieurs points de vente

### Voies d'accès au métier

#### Niveau 3 :

- CAP Boulanger RNCP18704
- MC Boulangerie spécialisée RNCP37313
- MC Pâtisserie boulangère RNCP37315

#### Niveau 4 :

- BP Boulanger RNCP13856
- Bac Pro Boulanger-pâtissier RNCP7068

#### Niveau 5 :

- BM Boulanger RNCP34454

### Qualités / Ressources transverses

Capacités manuelles et pratiques  
Rigueur et fiabilité  
Travail en équipe

### Principaux Codes NAF

**10.71C** Boulangerie et boulangerie-pâtisserie



# Boulang(er)ère



OBSERVATOIRE des MÉTIERS

de l'alimentation en détail

## Fabrication des produits de boulangerie dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

- Réaliser les mélanges, les pâtes et les appareils adaptés à la fabrication des produits en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Mettre en forme les produits (pâtons, viennoiseries ...)
- Conduire la fermentation et les étapes de repos
- Réaliser les cuissons et surveiller le refroidissement
- Réaliser les finitions et les décorations des produits de boulangerie
- Contrôler la qualité et la conformité des produits (matières premières, produits intermédiaires, produits finis)
- Identifier les anomalies et réaliser les actions correctives adaptées en veillant à optimiser les matières et les produits

## Conditionnement, présentation et mise en valeur des produits de boulangerie

- Identifier les conditions de conservation des produits
- Déterminer le conditionnement adapté à la nature du produit, à sa conservation, à son utilisation et à sa destination
- Présenter et mettre en valeur le produit dans le conditionnement adapté

## Entretien et nettoyage des locaux, du matériel et du poste de travail

- Identifier les produits de nettoyage et de désinfection adaptés
- Nettoyer et désinfecter l'outillage, le matériel, les locaux, le poste de travail
- Entretien des matériels
- Détecter et signaler les non-conformités
- Réaliser les actions préventives et correctives
- Trier et évacuer les déchets selon les consignes de tri sélectif (déchets classiques, MRS...) et les règles en vigueur au sein de l'entreprise

## Communication avec l'équipe de vente et l'équipe du laboratoire

- Transmettre les informations appropriées aux autres membres de l'équipe et à sa hiérarchie
- Présenter les produits à l'équipe de vente
- Etablir un échange entre l'équipe de vente et l'équipe de laboratoire sur la composition et les techniques de fabrication des produits, sur les retours des clients... afin de définir les besoins des clients et faire évoluer l'offre de produits

## Domaines de connaissances mobilisés et Formacode

- Boulangerie 21538
- Bonnes pratiques hygiène agroalimentaire 21547
- Réglementation hygiène agroalimentaire 21572
- Manutention 31754
- Contrôle qualité 31436
- Entreposage stockage 31721
- Entretien mécanique 23684

## Evolutions du métier

- Utilisation de nouveaux logiciels et outils numériques pour la gestion de l'activité, des stocks, de la production et de la traçabilité



## Blocs de compétences et compétences « à la carte »

### Fabrication de produits traiteurs chauds et froids dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

- Réaliser des mélanges, des pâtes et des appareils en respectant les recettes et les règles d'hygiène et de sécurité
- Préparer et découper les produits (salade, fruits, légumes, poissons, viande)
- Mettre en forme les préparations
- Réaliser les étapes de fabrication (fermentation, cuisson, refroidissement ...)
- Concevoir et réaliser le montage, l'assemblage et la décoration des produits
- Contrôler la qualité et la conformité des produits (matières premières, produits intermédiaires, produits finis)

### Préparation de la vente itinérante : chargement et déchargement du véhicule et mise en place des produits

- Organiser le chargement du véhicule en tenant compte des règles de sécurité, de l'organisation et des contraintes de l'emplacement de vente
- Caler les produits dans le véhicule de façon pertinente et selon les consignes
- Vérifier la conformité de l'étiquetage et les conditions de stockage des produits (respect de la chaîne du froid...)
- Organiser la présentation des produits en tenant compte des promotions et des saisons et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Réaliser le chargement et le déchargement du véhicule en tenant compte des règles de sécurité et d'hygiène

### Mise en valeur des produits en point de vente

- Mettre en valeur les produits dans les vitrines et le magasin en respectant la réglementation
- Organiser les vitrines en fonction des produits, des promotions
- Vérifier le bon état marchand de l'espace de vente tout au long de la journée (état des produits, des étalages, aspect, propreté, hygiène, température ...)
- Réaliser le remballage ou la remballage des produits en fin de journée, l'entretien et le nettoyage associés des présentoirs, du petit matériel, des vitrines, des locaux... en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Réaliser l'étiquetage des produits dans le respect de la réglementation (provenance, présence d'allergène, contenant, poids ...)



# Boulang(er)ère



OBSERVATOIRE des MÉTIERS

de l'alimentation en détail



## Blocs de compétences et compétences « à la carte » (suite)

### Conseil aux clients et vente des produits

- Accueillir le client et identifier ses besoins
- Identifier les produits répondant aux demandes du client
- Formuler des suggestions ou des solutions de remplacement face à une attente non satisfaite
- Expliquer l'origine d'un produit, ses ingrédients ou composants
- Conseiller le client sur les modalités de dégustation du produit (accompagnement...)
- Réaliser les encaissements au moyen d'outils ou logiciels spécifiques (terminal de paiement électronique...)

### Mise au point de nouveaux produits, de nouvelles recettes et des procédés associés

- S'informer et se former sur les nouveaux produits, les nouvelles techniques, les nouveaux équipements, les nouvelles organisations
- Rechercher de nouvelles recettes, de nouvelles techniques de fabrication, de nouvelles présentations permettant de développer la gamme de produits proposée
- Mettre en point de nouveaux produits avec les fournisseurs et/ou les membres de l'équipe du laboratoire
- Elaborer des recettes, des gammes, des fiches techniques en lien avec le chef d'entreprise et les équipes de production

## Aires de mobilités professionnelles

D'un métier à l'autre, des évolutions professionnelles sont possibles.

Le schéma ci-dessous permet à une personne qui exerce le métier de boulanger d'identifier les métiers qui lui sont accessibles (métiers cibles) :

- Dans son secteur professionnel ou un autre,
- En consentant un effort de formation et/ou en acquérant une expérience professionnelle plus ou moins important(e).

Chaque point sur le schéma représente un métier cible (la liste n'est pas exhaustive).

**Attention ! Les aires de mobilités professionnelles ne sont pas des parcours professionnels ou des parcours de formation en tant que tels.**

